

**L'an deux mille cinq, le seize du mois de décembre**

**Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du 9 décembre 2005 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.**

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT, Adjoint, Mme Michèle BARD, M. Robert TABOUROT, M. Pierre EYRAUD, Melle Christiane CREON, Mme Michelle MORELLON, Mme Michelle COURTADON, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, M. René PARQUET, Mme Michelle WANTZ, M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, M. Stéphane THUEL, Melle Marie HERGAT, Mme Cécile MONT, M. Claude AUJAMES, M. Laurent LEDIEU, Mme Fanny DUHOT, Mme Monique COURTADON, M. Jacques AUBRY, Mme Annick PERRIER D'HIER.

Absents excusés : M. Roland LABERINE (pouvoir à M. Alain BRESSON), M. Jean-Claude DUCOUT (pouvoir à M. Pierre EYRAUD), Mme Yvette POMEL (pouvoir à Mme Françoise GATTO), Mme Sophie BOBIER (pouvoir à M. Laurent LEDIEU).

Mme Cécile MONT ayant été désignée Secrétaire de Séance.

#### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. le Député-Maire rappelle les dispositions de l'article L 270 du Code Electoral qui régit le remplacement des Conseillers Municipaux.

En la circonstance et suite à la démission de Mme Geneviève VINCENT, il est procédé à l'installation de Madame Annick PERRIER D'HIER qui prend place au dernier rang sur le tableau du Conseil Municipal.

## **QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

M. le Député-Maire indique que depuis l'envoi des dossiers, il a reçu trois nouvelles questions à soumettre à l'examen du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il demande aux Membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'examen de ces questions portant sur :

- Marché de travaux « Entretien et création de pavage » - levée de la déchéance quadriennale au profit de l'Entreprise E.C.T.P.
- Changement de dénomination d'espace public
- Composition de la Commission des Finances

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## **NOTE GENERALE D'INFORMATIONS**

Il est donné acte à M. le Député-Maire de la présentation de la Note Générale d'Informations.

## **BILAN ANNUEL**

Rapport N° 1 : Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Rapport d'activités 2004  
(Rapporteur : Françoise GATTO)

Il est donné acte à M. le Député-Maire de la communication du rapport retraçant l'activité du Syndicat durant l'année 2004.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## **ACQUISITIONS-CESSIONS**

Rapport N° 2 : Régularisation cadastrale – Cession gratuite de terrain 37 chemin de Bellevue  
(Rapporteur : Jacques AUBRY)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer les documents nécessaires à cette régularisation, l'élaboration du document d'arpentage étant à la charge de la Commune.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 3 : Programme de construction « Secteur H.L.M. » - Acquisitions foncières  
(Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Approbation du principe de l'acquisition par la Ville des parcelles de la section AE qui sont actuellement propriétés de l'Office Municipal d'H.L.M., pour un montant de 171 900 euros.

Approbation de la vente à la S.A.E.M. de Chamalières des terrains nécessaires à la constitution de l'unité foncière qui doit accueillir la nouvelle construction, étant précisé que les conditions financières de cette cession seront examinées par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer tout document devant permettre l'instruction des permis de construire relatifs à ce dossier,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer les actes notariés se rapportant à l'acquisition des terrains appartenant à l'Office Municipal d'H.L.M.,

Approbation pour prévoir le financement de cet ensemble au Budget Primitif 2006.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## **MARCHES ET TRAVAUX**

### **Rapport N° 4 : Marché public de services – Polices d’assurance**

(Rapporteur : Françoise GATTO)

Approbation de la procédure de passation du marché public relatif au renouvellement des polices d’assurance de la Collectivité (Commune, Caisse des Ecoles, Centre Communal d’Action Sociale) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer le présent marché portant sur un montant prévisionnel de 300 000 euros T.T.C. avec les titulaires retenus par la Commission d’Appel d’Offres,

Approbation pour inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

### **Rapport N° 5 : Syndicat Mixte des Transports en Commun – Groupement de commandes**

**« mobiliers urbains »**

(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation pour valider le choix de la Commission d’Appel d’Offres spécifique constituée dans le cadre de ce groupement de commandes de retenir la Société J.C. DECAUX,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer le contrat correspondant à la partie qui concerne Chamalières et engager l’exécution de ce marché.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

### **Rapport N° 6 : Casino Municipal de Royat-Chamalières – Rénovation du théâtre**

(Rapporteur : Françoise GATTO)

Approbation pour l’engagement de diverses opérations de réparations dans le cadre du programme de rénovation de la salle de théâtre, à partir du compte 471 et pour un montant total de 100 349,26 euros T.T.C.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

## **URBANISME ET CIRCULATION**

### **Rapport N° 7 : Aménagement du boulevard Aristide Briand - Carrefour Gourgouillon/Saint**

**Simon**

(Rapporteur : Alain BRESSON)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour engager ces travaux dont le montant est estimé à 220 000 euros T.T.C.,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer avec M. le Maire de Clermont-Ferrand une convention pour la réalisation de cet aménagement et la répartition des dépenses entre les deux Villes à hauteur de 50 % du montant,

Approbation pour inscrire cette dépense au Budget Primitif 2006.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

### **Rapport N° 8 : Révision du Plan d’Occupation des Sols – Transformation en Plan Local**

**d’Urbanisme**

(Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Approbation pour engager la révision du Plan d’Occupation des Sols qui s’effectuera selon les dispositions de l’article 123.1 du Code de l’Urbanisme et qui conduira à élaborer un Plan Local d’Urbanisme sur l’ensemble du territoire communal avec comme objectifs :

- D'affirmer la vocation résidentielle de la Commune en maintenant la diversité de son parc de logements,
- De préserver l'image de « ville verte » en maintenant un juste équilibre des secteurs verts par rapport à ceux déjà urbanisés,
- De conforter la structuration urbaine actuelle et améliorer la cohésion et la qualité du centre ville
- De redynamiser ou réorienter le secteur thermal en fonction de l'évolution du thermalisme,
- D'adapter la constructibilité à ces exigences.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour accomplir l'ensemble des formalités associées à cette procédure.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

##### Rapport N° 9 : Modification N° 16 du Plan d'Occupation des Sols (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Approbation pour engager la procédure administrative de modification du Plan d'Occupation des Sols en vue de permettre :

- L'intégration dans la référence des locaux professionnels de la zone Uda du Plan d'Occupation des Sols, des constructions à caractère « social, médical ou de service »,
- L'urbanisation de la zone NA du Centre de l'Enfance afin de permettre la rénovation de cet établissement,
- La réalisation du projet d'extension de la maison de retraite de l'Institut « Saint Joseph », établissement à caractère social.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

##### Rapport N°10 : Projet d'aménagement de la Tiretaine – ZAC de la Papeterie – Enquête publique (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Il est pris acte par le Conseil Municipal des conclusions rendues par le Commissaire Enquêteur et de son avis défavorable à l'issue de cette enquête publique,

Approbation pour que M. le Député-Maire transmette son rapport, assorti de la délibération du Conseil Municipal :

- Au Maire de Royat
- Au Président de Clermont-Communauté
- Au Préfet du Puy-de-Dôme

chacun étant pris dans l'exercice de ses attributions, afin qu'ils puissent faire connaître leurs décisions respectives.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

### **RESSOURCES HUMAINES**

##### Rapport N° 11 : Fonction Publique Territoriale – Aménagements divers (Rapporteur : Michelle CLEMENT)

Approbation de divers aménagements de postes consécutivement à la mise en fonctionnement, à partir du mois de janvier 2006, d'une nouvelle structure multi accueil destinée à compléter la halte-garderie « Les Petits Mousnes ».

Il est pris acte de l'entrée en vigueur des décrets N° 2005-1344 et 2005-1346 du 28 octobre 2005 portant modification des échelles indiciaires des emplois de catégorie C.

Approbation du versement d'une indemnité forfaitaire mensuelle pouvant s'élever au maximum à 50 % du S.M.I.C. horaire pour les stages de longue durée (supérieurs à deux mois).

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 12 : Plan de Cohésion Sociale

(Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour la mise en place des contrats d'avenir et d'accompagnement dans l'emploi dans le cadre des mesures initiées récemment par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer les conventions correspondantes avec les différents organismes partenaires.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**CONTRATS ET CONVENTIONS**

Rapport N° 13 : Adhésion de la Commune au système de certification forestière P.E.F.C.

(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation de l'adhésion de la Commune au système de certification P.E.F.C. qui vise à promouvoir une politique de qualité et de gestion durable de la forêt,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer les documents nécessaires à cette adhésion et inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 14 : Convention réglant les modalités de mise à disposition du complexe sportif Chatrousse au Collège Sainte Thècle

(Rapporteur : Michelle CLEMENT)

Approbation pour reconduire le principe de cette convention entre le Collège Sainte Thècle et la Commune au titre de l'année scolaire 2005-2006, pour un montant de 10 380 euros,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer la convention, inscrire et encaisser les sommes correspondantes au Budget Communal.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 15 : Renouvellement de la convention Chamalières/Orcines pour le prélèvement d'eau à la source de Fontanas

(Rapporteur : Françoise GATTO)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour renouveler cette convention pour une période de 12 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**INTERCOMMUNALITE**

Rapport N° 16 : Equipement Communautaire de Proximité « Le Colombier » - Sollicitation d'une aide financière dans le cadre du Contrat Local de Développement

(Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Approbation pour solliciter officiellement auprès du Conseil Général du Puy-de-Dôme une aide financière, dans le cadre de ce dispositif, pour l'Etablissement Communautaire de Proximité du Colombier, étant précisé que cette demande sera directement instruite par Clermont- Communauté.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 17 : Clermont- Communauté – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

M. le Député-Maire propose la candidature de M. Yves COGNAT.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Rapport N° 18 : XXIIèmes Olympiades de la Chimie  
(Rapporteur : Geneviève BLANCHET-GOB)

Approbation pour l'attribution d'une aide de 250 euros ainsi que des médailles de la Ville.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 19 : Téléthon 2005 – Don en faveur de la Poste de Chamalières  
(Rapporteur : Marie Anne BASSET)

Approbation pour que la Ville effectue, dans le cadre de la campagne nationale du Téléthon et en accord avec les Responsables de la Poste, un don de 1 200 euros.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 20 : Subvention exceptionnelle Etoile de Chamalières Basket  
(Rapporteur : Michelle MORELLON)

Approbation pour que la Ville accorde à l'Etoile de Chamalières une subvention exceptionnelle de 1 700 euros correspondant à la prise en charge des billets d'avions acquittés par l'équipe masculine nationale 3, dans le cadre d'un déplacement à Ajaccio.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 21 : Lutte-Club Chamaliérois – Subvention complémentaire 2005  
(Rapporteur : Michelle CLEMENT)

Approbation pour une attribution de 3 400 euros correspondant au solde de financement des charges salariales de la rémunération d'un entraîneur.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 22 : Subventions municipales 2005 aux associations  
(Rapporteur : Marie Anne BASSET)

Approbation des propositions d'attributions arrêtées par les Commissions Municipales compétentes.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 23 : Versements d'acomptes de subventions aux associations – Année 2006  
(Rapporteur : Marie Anne BASSET)

Approbation pour reconduire le principe de versements d'acomptes de subventions aux associations, clubs et autres structures, à partir du crédit global inscrit au Budget Primitif 2006.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 24 : Bilan de l'aide aux sinistrés d'Asie du Sud  
(Rapporteur : Yves DOUSSET)

Approbation pour conserver le versement de 10 000 euros en faveur du Kérala (Inde) dans le cadre d'un projet structurant et d'une action de solidarité durable.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**TARIFS COMMUNAUX**

Rapport N° 25 : Actualisation de tarifs municipaux  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation pour actualiser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 les tarifs de différentes prestations en fonction de l'augmentation cumulée de l'indice des prix à la consommation publié par l'Insee.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 26 : Actualisation de tarifs – Redevance et surtaxe eau et assainissement  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation de la fixation du montant de la surtaxe communale pour l'eau à 0,1185 €/m<sup>3</sup> consommé,

Approbation de la fixation du montant de la surtaxe communale pour l'assainissement à 0,270 €/m<sup>3</sup>

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 27 : Stationnement payant de surface – Tarifs des horodateurs  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation des tarifs applicables en zones orange et verte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006,

Approbation pour l'extension du principe de gratuité du stationnement au samedi après-midi à partir de 13 heures,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour procéder, après examen détaillé du devis fourni par la SEREP, à l'adaptation technique des horodateurs présents sur le territoire de la Commune,

Approbation pour inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**AFFAIRES FINANCIERES**

Rapport N° 28 : Décisions modificatives – Crédits Budgétaires  
(Rapporteur : Yves COGNAT)

Approbation pour procéder à des décisions modificatives afin d'ajuster les inscriptions budgétaires.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 29 : Redevance annuelle – Centre d’Initiation Golfique  
(Rapporteur : Louis GISCARD d’ESTAING)

Approbation pour surseoir au recouvrement des redevances 2004 et 2005, dans la perspective de l’élaboration d’une nouvelle convention qui permettra de redéfinir les bases du partenariat entre l’Association Golf Partage et les Communes de Chamalières et de Ceyrat, et ainsi limiter les coûts supplémentaires.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

Rapport N° 30 : Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l’Ecole  
Sainte Thècle  
(Rapporteur : Louis GISCARD d’ESTAING)

Approbation pour fixer à 300 euros par élève le montant de la participation communale.

Approbation pour donner délégation à M. le Député-Maire à l’effet de fixer chaque année ce montant forfaitaire.

Approbation pour intégrer cette dépense au Budget en cours.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

Rapport N° 31 : Cession de véhicule  
(Rapporteur : Françoise GATTO)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour céder à M. BENRAIS le véhicule autocar de marque Renault FR1, immatriculé 424 WP 63, pour le prix de 6 000 euros.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

**QUESTIONS DIVERSES**

Rapport N° 32 : Composition des Commissions Municipales  
(Rapporteur : Louis GISCARD d’ESTAING)

Il est pris acte de la modification de l’organigramme des Commissions « Urbanisme – Environnement – Cadre de Vie – Circulation – Sécurité » et « Education – Jeunesse - Petite Enfance - Sports », et de la désignation respective de M. Jacques AUBRY et Mme Geneviève BLANCHET-GOB en qualité de Présidents.

**ACCORD A L’UNANIMITE**

Rapport N° 33 : Désignation d’un représentant du Conseil Municipal au sein de  
diverses instances  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

Il est pourvu au remplacement de Mme Geneviève VINCENT au sein de diverses instances :

- Clermont Communauté : désignation de M. Laurent LEDIEU en qualité de Délégué Suppléant
- Comité Technique Paritaire : désignation de Mme Sophie BOBIER en qualité de Membre Titulaire et de Mme Annick PERRIER D’HIER en qualité de Membre Suppléant
- Comité d’Hygiène et de Sécurité : désignation de Mme Sophie BOBIER en qualité de Membre Titulaire et de Mme Annick PERRIER D’HIER en qualité de Membre Suppléant.

- Commission des Finances : maintien des trois Elus siégeant déjà au sein de cette Commission (M. AUJAMES, M. LEDIEU et Mme BOBIER).

**32 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE  
(Mme DUHOT)**

Rapport N° 34 : Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de divers organismes extérieurs  
(Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation pour désigner les Elus chargés de siéger au sein des instances suivantes :

- Comité d'Animation : Mme Yvette POMEL, M. Jacques AUBRY, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, Mme Monique COURTADON
- Comité de Jumelage : M. Louis GISCARD d'ESTAING, M. Yves COGNAT, Mme Michelle CLEMENT, Mme Françoise GATTO, Mme Yvette POMEL, Mme Cécile MONT.
- Harmonie Municipale : M. Alain BRESSON
- Correspondant défense : M. Jacques AUBRY
- Délégué au Affaires Européennes : M. Yves DOUSSET.
- Lycée de Chamalières
  - Conseil d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.) : Mme Françoise GATTO
  - Commission Hygiène et Sécurité : Melle Christiane CREON

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Rapport N° 35 : Décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal  
(Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation des décisions prises depuis la séance du 22 septembre 2005

- 2005/18 : modification régisseurs titulaire et suppléant – stationnement payant horodateurs
- 2005/19 : convention de bail – 13 rue du Languedoc – 1<sup>er</sup> étage
- 2005/20 : tarifs concerts Eglise de Chamalières – Orchestre d'Auvergne
- 2005/21 : participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement Ecole Sainte Thècle – année 2005

**ACCORD A L'UNANIMITE**

### **QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

- Marché de travaux « Entretien et création de pavage » - levée de la déchéance quadriennale au profit de l'Entreprise E.C.T.P.  
(Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour lever à titre gracieux et exceptionnelle la déchéance quadriennale et régler à la Banque Nuger, détenteur de la créance de l'Entreprise E.C.T.P. la somme de 19 751,15 euros T.T.C. correspondant au solde pour la Commune des prestations réalisées.

Approbation pour intégrer cette dépense au Budget en cours.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

- Changement de dénomination d'espaces publics  
(Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour attendre l'accord écrit des familles afin de valider définitivement les propositions suivantes :

- Dénomination du Square de Verdun en « Place Claude WOLFF »
- Dénomination du local du Cercle Villars en « Espace Jeannine WOLFF »
- Dénomination de la grande salle du 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Association en « Salle Roger CHARMES »

après que la Commission Municipale compétente ait été saisie du dossier et ait rendu ses décisions.

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

- Composition de la Commission des Finances  
(Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour entériner les propositions de nominations suivantes :

- Pierre EYRAUD
- Gérard AMBLARD
- Michelle WANTZ
- René PARQUET

#### **ACCORD A L'UNANIMITE**

### **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

M. le Député-Maire rappelle l'obligation pour la Commune de tenir un débat sur les orientations budgétaires prévue par l'article 50 de la loi 82-213, modifié, du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

Ce débat qui constitue la première étape du cycle budgétaire, s'intègre en amont du processus de préparation budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante :

- De discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluri-annuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité,
- De permettre aux Elus de s'exprimer sur la stratégie financière de la Commune.

M. le Député-Maire précise que ce débat n'a aucun caractère décisionnel. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, et doit faire l'objet d'une délibération afin que le Représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la Loi.

Le document présenté comprend donc les éléments sur le contexte budgétaire et une analyse de la situation financière de la Commune :

- 1) Les perspectives économiques
- 2) Les données statistiques de notre Commune et fiches de situation financière 2004
- 3) Une évolution générale des Communes en 2005
- 4) Une analyse financière du compte administratif anticipé pour 2005
- 5) Les perspectives pour l'année à venir et les prévisions pluri-annuels des investissements
- 6) Extraits projet de Loi de Finances 2006.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30.

FAIT À CHAMALIERES  
LE

Le Député-Maire